

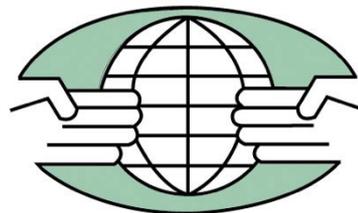


RAPPORT FINAL

Évaluation Externe Finale du déploiement de l'IFADEM au Sénégal

30 décembre 2021

APEFE



AUF



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



 **CAYAMBE**
E D U C A T I O N

ACRONYMES

AFD	Agence française de Développement
AP	Administratrice de Programme
APEFE	Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (Coopération Wallonie Bruxelles International)
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
ARES	Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur
AVAN	Apportez Votre Appareil Numérique (cf. BYOD)
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BM	Banque Mondiale
BYOD	Bring Your Own Device (cf. AVAN)
CAD	Comité d'Aide au Développement de l'OCDE
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAP	Cellule d'Animation Pédagogique
CEAP	Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique
CFS	Certificat de Fin de Stage
CMR	Cadre de Mesure des Résultats
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
CRFPE	Centres Régionaux de Formation des Personnels de l'Éducation
CSC	Cadre Stratégique Commun
CTS	Comité Technique de Suivi
CP	Comité de Pilotage
DAJLD	Division des Affaires juridiques, des Liaisons et de la Documentation
DEE	Direction de l'Enseignement Élémentaire
DEXCO	Direction des Examens et Concours
DFC	Direction de la Formation et de la Communication
DGD	Direction Générale du Développement
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme en Éducation
FC-DIA	Formation Continue Diplômante des Instituteurs-Adjoints
FUN	France Université Numérique
IA	Inspecteur d'Académie
IEF	Inspecteur de l'Éducation et de la Formation
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation
IGEF	Inspection Générale de l'Éducation et de la Formation
INEADE	Institut National d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MOOC	Massive Open Online Course (Formation interactive en ligne et ouverte)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODD	Objectif de Développement Durable
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OOSCI	Out Of School Children Initiative (Programme UNICEF)

PAQUET-EF	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN
QE	Question évaluative
RASE	Rapport annuel de suivi-évaluation
RESAFAD	Réseau africain pour la Formation à distance
RIC	Rapport interne de coordination
RNSE	Rapport National sur la Situation de l'Éducation
SEPO	Succès, échecs, potentialités, obstacles
SIMEN	Système d'Information du Ministère de l'Éducation Nationale
TdR	Termes de Reference
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TNI	Tableau Numérique Interactif
ToC	Théorie du Changement
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> (Agence américaine pour la Coopération internationale)
WBI	Wallonie-Bruxelles International (Administration publique belge chargée des Relations internationales)

Contexte et cadrage :

Le modèle IFADEM, issu des orientations prises par les partenaires de la Francophonie à l'occasion du Sommet de Bucarest en 2006, est d'abord basé sur des livrets d'auto-formation et un système de tutorat, avec des mini regroupements réguliers. Ce système, qui permet de limiter l'absence des maîtres dans les classes, s'appuie sur les Technologies de l'Information et la Communication (TIC) de façon variable, selon le contexte dans chacun des pays.

Le Sénégal, qui a l'expérience de la formation à distance depuis plusieurs décennies, a inscrit l'utilisation des TIC dans tous ses documents de politique éducative en vigueur, notamment le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation (PAQUET-EF) 2018-2030. Ce contexte, associé à une bonne couverture du pays en électricité et en réseaux Internet, a permis de concevoir une phase expérimentale, puis la présente phase de déploiement d'IFADEM en dotant chaque enseignant bénéficiaire d'une tablette tactile, lui donnant accès à une plateforme de formation en ligne accueillant les livrets et des ressources complémentaires, et favorisant les échanges entre pairs et avec les encadreurs.

Faisant suite à un atelier de co-construction, une Convention de Partenariat a été signée le 30 mars 2017 entre le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) et l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE, Agence de Coopération Wallonie Bruxelles International). Cette Convention définit le public cible, désigne les structures de gouvernance, définit le rôle de chacune des parties, et indique un budget prévisionnel.

La mission d'évaluation :

Les objectifs assignés à la mission d'évaluation sont : 1/ analyser le dispositif mis en place en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact ; 2/ évaluer le fonctionnement des structures de gouvernance de l'opération ; 3/ faire une analyse prospective en vue de la généralisation et de l'intégration de l'initiative IFADEM dans les politiques de formation des enseignants.

Cinq techniques de collecte de données ont été déployées : revue documentaire, entretiens semi-directifs, groupes de discussion, observations directes sur le terrain, et un questionnaire en ligne auprès des enseignants bénéficiaires. Cette collecte s'est déroulée du 25 novembre au 03 décembre 2021 à Dakar, Thiès, Kaffrine, Kaolack et Fatick, et a été complétée par des entretiens à distance. La mission a pu interroger quasiment tous les acteurs-clés préalablement identifiés.

Outre les perturbations apportées par la pandémie de la Covid-19, l'évaluation de la phase expérimentale doit prendre en compte deux particularités au Sénégal : 1/ l'existence, dès 2012, d'une Formation continue diplômante des instituteurs adjoints (FC-DIA), elle aussi destinée à préparer les instituteurs adjoints à obtenir le CAP, mise en œuvre dans toutes les académies par la Direction de la Formation et la Communication (DFC), qui est également

responsable de la mise en œuvre d'IFADEM ; 2/ les acquis de la phase expérimentale d'IFADEM, qui s'est déroulée de 2014 à 2019 (donc avec un certain chevauchement de dates) dans les académies de Fatick et de Kaolack.

Déroulement de la phase de déploiement :

La Convention de partenariat a instauré un Comité de Pilotage (CP), un Comité Technique de Suivi (CTS), et une Unité de Gestion du Programme (UGP). Le CP n'a pas eu un grand rôle (à part lors de son unique réunion, tout au début du Programme), le CTS a joué le sien jusqu'à l'apparition de la pandémie, et c'est surtout l'UGP qui a piloté l'opération.

Le public cible défini par la Convention était de 1 500 instituteurs adjoints (IA) titulaires du Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), exerçant dans les académies de Fatick, Kaffrine et Kaolack ; trois cohortes de 500 bénéficiaires étaient initialement prévues, mais les deux dernières ont été fusionnées, en y intégrant l'académie de Thiès. Au total, les listes d'enseignants stagiaires comportent 1 456 noms. La première cohorte a mobilisé 14 tuteurs, choisis parmi des directeurs d'école expérimentés, et 7 superviseurs, tous Inspecteurs de l'enseignement dans les Inspections de l'Education et la Formation (IEF) ; la seconde cohorte a impliqué 48 tuteurs et 17 superviseurs.

Les sept modules de formation élaborés lors de la phase expérimentale ont été mis en œuvre (avec quelques améliorations pour la deuxième cohorte). Les thèmes abordés sont l'enseignement du français (phonétique, communication écrite, compréhension et production orale), les mathématiques (compréhension des énoncés et notions mathématiques), la démarche scientifique, l'éducation au développement durable et enfin la législation/déontologie et l'analyse de travaux d'élèves.

Trois nouveaux livrets ont été élaborés pendant cette phase de déploiement, qui traitent respectivement de la dissertation pédagogique, de l'enseignement préscolaire, et de la formation des directeurs d'école (ce dernier sera pleinement utilisé lors de la phase d'extension, qui est en préparation).

La structure de tous ces livrets est homogène, avec notamment des tests permettant au bénéficiaire de se situer avant de commencer, puis d'autres pour faire le bilan après l'étude du livret.

Ces modules ont été mis à disposition en tant que cours en ligne de type MOOC sur la plateforme numérique, mise en place dès la phase expérimentale. Le dispositif est complété par des outils de communication (Drive, Gmail, Hangouts, Classroom, Meet), dans le cadre d'un partenariat avec Google Education. L'application WhatsApp a également été très utilisée.

Après la formation des formateurs, celle des stagiaires de la première cohorte a eu lieu de décembre 2018 à août 2019. Un Arrêté définissant les épreuves finales est paru fin novembre 2019. Les résultats de l'examen pour la première cohorte ont été promulgués le 08 juillet 2020, avec un taux de réussite particulièrement élevé.

La formation des stagiaires de la seconde cohorte a eu lieu de janvier à septembre 2021. Les épreuves finales ont eu lieu début décembre 2021 ; les résultats n'en étaient donc pas connus aux dates de la mission d'évaluation.

Analyse rétrospective :

La **pertinence** d'IFADEM Sénégal ne fait aucun doute, tant vis-à-vis des engagements internationaux dont le Sénégal est partie prenante (notamment l'Agenda 2030), que des politiques et stratégies nationales de l'éducation au Sénégal. IFADEM, qui répond non seulement aux besoins des instituteurs adjoints cibles de la formation, mais aussi à ceux de l'ensemble des enseignants de l'élémentaire et du préscolaire, et pourrait donc inspirer toute la formation initiale et continue de ce secteur. Vis-à-vis de la Théorie du Changement, on constate que les enseignants bénéficiaires sont acteurs de leur processus de professionnalisation, et que le suivi-évaluation en cascade est favorable à une évolution positive du système éducatif, même si les effets sur les élèves sont très difficiles à mesurer.

Son **efficacité** se mesure à l'aune des excellents résultats aux épreuves de certification finale de la première cohorte, et du niveau très élevé de satisfaction de l'ensemble des acteurs concernant le niveau et le contenu des livrets, le déroulement de la formation des tuteurs puis celle des stagiaires (auto-formation et regroupements tutorés), et l'utilisation des TIC. Ceci malgré quelques problèmes de connexion liés à des incompréhensions avec les fournisseurs d'accès. Dans le cas d'un déploiement à grande échelle il serait nécessaire d'étoffer les équipes, et de mieux structurer le pilotage.

La phase de déploiement d'IFADEM Sénégal a été **efficace**, puisque malgré les dotations en tablettes le coût par enseignant formé est le moins élevé par rapport à d'autres pays (et par rapport à la phase expérimentale), surtout si on le rapporte au PIB par habitant. Le budget initial a été un peu augmenté, et aménagé au profit des investissements par rapport au fonctionnement. Le taux d'exécution par rapport à ce budget aménagé était de 96% au moment de la mission d'évaluation. Grâce à l'utilisation des TIC, l'aspect « à distance » constitué par le travail individuel sur les livrets a été mieux mis en œuvre que dans d'autres pays.

Durabilité : les livrets de formation IFADEM constituent un acquis important pour le système éducatif sénégalais, et pourront favoriser l'intégration d'IFADEM à tout le système de formation continue. Pour que le renforcement de capacités soit suffisant pour assurer sa durabilité, et en mesure d'absorber la mise à l'échelle, il conviendra tout d'abord de former tous les encadreurs ; la décision de donner dorénavant la priorité à la formation des directeurs d'école constitue une première étape favorable. Un point d'attention pour la durabilité est la non-disponibilité actuelle de pièces de rechange (notamment les écrans) pour réparer les tablettes en panne.

Impact : Les effets et changements sont d'ores et déjà importants pour les enseignants bénéficiaires : outre l'accompagnement vers l'obtention du CAP et l'amélioration de leur statut et de leur pratique de classe au profit de leurs élèves, ils ont appris à utiliser des outils numériques et peuvent faire bénéficier de leur expérience leurs collègues et même les directeurs non tuteurs. Les Centres Régionaux de Formation des Personnels de l'Éducation (CRFPE) commencent à mettre eux aussi en place des outils numériques, ce qui devrait favoriser un rapprochement avec IFADEM.

Critères transversaux : La forte implication des acteurs nationaux va dans le sens de **l'appropriation** selon les indications de la Déclaration de Paris ; des efforts ont été faits pour assouplir les procédures de l'APEFE par rapport aux procédures nationales. Une certaine coordination avec d'autres PTF actifs dans le domaine de l'Éducation existe, mais pourrait être améliorée. Le pourcentage de femmes bénéficiaires est proche de celui du groupe cible, et serait certainement moins bon sans la formation à distance, qui favorise l'enrôlement des femmes. La formation à distance limite aussi les déplacements, donc l'empreinte carbone. Le genre et l'environnement sont pris en compte dans certains modules, en vue de sensibiliser les élèves à ces aspects.

Digitalisation : le recours aux outils numériques est dorénavant un choix partagé par tous les acteurs d'IFADEM ; il est notamment plébiscité par les bénéficiaires. Les problèmes rencontrés lors de cette phase (difficultés de prise en main des tablettes par certains utilisateurs, réparations presque impossibles, incompréhensions avec les fournisseurs d'accès) devraient pouvoir être résolus à l'avenir.

Analyse prospective et recommandations :

Les conditions sont maintenant remplies pour envisager un déploiement d'IFADEM à grande échelle. Pour cela il conviendrait de :

- Renforcer l'équipe de pilotage.
- Envisager une fusion entre IFADEM et FC-DIA, tout en valorisant les compétences développées par les tuteurs et superviseurs ; les maîtres déjà titulaires du CAP pourraient bénéficier d'IFADEM via les Cellules d'animation pédagogique.
- Mettre en œuvre la prise en charge de la plateforme numérique par le Système d'Information du MEN (SIMEN), tout en continuant à développer les TIC dans les CRFPE.
- Réfléchir au passage à « IFADEM 100% en ligne », éventuellement sans dotations individuelles de tablettes, et si possible sans remettre en cause le caractère hybride de la formation qui a fait son succès.
- Communiquer plus largement avec l'ensemble des PTF.

C'est pourquoi nous recommandons à l'APEFE :

1/ Pour la prochaine phase, de renforcer l'équipe de l'UGP par un Assistant Technique à temps plein.

2/ Tout en veillant à la faisabilité et à la disponibilité des sources de vérification pour les indicateurs.

3/ De mener une réflexion sur l'évaluation des progrès des élèves en lien avec la formation IFADEM reçue par le maître.

4/ De poursuivre l'effort d'assouplissement des procédures de l'APEFE pour les rapprocher des procédures nationales.

5/ D'identifier les prochaines cibles grâce à un état des lieux des instituteurs adjoints restant à former, dans l'ensemble des Académies.

Et à l'équipe de gestion :

1/ D'élargir l'équipe nationale au SIMEN, à l'Institut National d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) et à la Direction de l'Enseignement Élémentaire (DEE).

2/ De privilégier la co-construction également pour les interventions avec les acteurs.

3/ D'allonger la durée de la formation sur l'utilisation des tablettes, tant pour les tuteurs que pour les stagiaires. Et donner une formation plus approfondie aux tuteurs.

4/ De veiller à informer tous les participants suffisamment à l'avance pour les rencontres, et donner du temps pour préparer l'examen.

5/ De commencer les formations dès le début de l'année scolaire.

6/ De renforcer les capacités des tuteurs, notamment en dissertation pédagogique.

7/ De mener à bien l'intégration de la plateforme numérique au sein du SIMEN.

8/ De faire de la disponibilité des pièces de rechange un critère pour l'attribution des marchés pour les tablettes.

9/ De prendre conseil auprès de la DAJLD (Division des Affaires juridiques, des Liaisons et de la Documentation du MEN) avant signature des contrats avec les fournisseurs d'accès.

10/ De systématiser la formation de relais techno-pédagogiques dans chacune des académies.

11/ De former à IFADEM tous les IEF et les formateurs en CRFPE. Désigner un superviseur au sein de chaque CRFPE ;

12/ D'étendre la méthode IFADEM à FC-DIA.

Conclusion :

La méthode de formation hybride IFADEM, qui a déjà fait ses preuves dans bon nombre de pays, a donné sa pleine mesure au Sénégal avec l'utilisation généralisée des tablettes, dans un contexte favorable : notamment l'expérience de longue date de l'utilisation des TIC en Education, et la volonté politique de la mettre en œuvre.

La pandémie de la Covid-19 a encore conforté cette démarche, et son extension à la formation initiale (CRFPE) est en cours, ce qui favorisera le rapprochement entre IFADEM et toute la formation continue des maîtres (FC-DIA, Cellules d'Animation Pédagogique).

L'enjeu est maintenant la généralisation à tout le pays, ce qui implique la formation de tous les encadreurs, et une réduction des coûts unitaires. La solution « IFADEM 100% en ligne », sans impression des livrets et peut-être avec l'utilisation de leur propre matériel (tablette ou/et smartphone) par les bénéficiaires, mérite d'être expérimentée, tout en capitalisant sur l'aspect hybride de la formation (auto-formation à distance et accompagnement par les tuteurs), qui constitue le cœur de la méthode et en a fait le succès.